



Compromis et nouvelle offre

Par **bzh56420**, le **18/11/2014** à **17:06**

Bonjour, nous sommes sur le point de vendre une maison, nous avons un acheteur avec lequel nous avons un accord sur le prix. Etant plusieurs, le notaire a envoyé des procurations à signer. Sur ces demandes de procuration le nom de l'acheteur et le prix est indiqué. Une nouvelle offre étant intervenu entre temps, les procurations sont elles la preuve d'un début d'engagements?

Merci